

**2 Politique**

**Gabon/Forum international de la jeunesse de Charm El-Cheikh en Égypte  
Exposé sur "Le "Septennat de la Jeunesse"**

J.O.  
Libreville/Gabon

**Le ministre de l'Égalité des chances et de la Jeunesse a représenté le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, au Forum international de la Jeunesse en Égypte. A la tribune, il a décliné les enjeux de la politique gouvernementale relative à cette catégorie de la population gabonaise.**

**DU** 01 au 06 novembre, s'est déroulé dans la cité balnéaire de Charm El-Cheikh en Égypte, le forum international de la Jeunesse sous le thème «*Paix, Développement et créativité*». Le Gabon y était représenté par le ministre de l'Égalité des chances et de la Jeunesse chargé des Gabonais de l'Étranger, Arnauld Calixte Engandji Alandji. A la tribune, ce dernier est revenu sur la politique du gouvernement en matière de jeunesse. Pour Arnauld Calixte Engandji Alandji, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a



Photo : D.R

**Le chef de la délégation gabonaise ( milieu) pendant ledit forum international.**



Photo : D.R

**Le ministre Engandji Alandji, entouré des autres délégués.**

placé l'épanouissement, l'autonomisation, la formation et l'éducation des jeunes au cœur de son deuxième mandat politique, à travers le "Septennat de la Jeunesse". D'où, a-t-il poursuivi, un Accord avec les partenaires au développement et conformément aux principes de la Charte Africaine de la Jeunesse, une «*Politique nationale de la jeunesse*» a été élaborée dans l'esprit d'un contrat de partenariat. Il a soutenu que l'Etat gabonais a augmenté

la subvention du Fonds d'insertion et de Réinsertion des jeunes, créé un Contrat d'Apprentissage Jeunesse pour les entreprises de plus de 50 salariés en vue de donner à nos jeunes une première expérience dans le monde du travail. Occasion pour lui de mettre en avant le centre Incubateur multisectoriel dirigé par «*les jeunes eux-mêmes et plusieurs autres accélérateurs dans le domaine de l'agriculture, le numérique et le leadership*». Par ailleurs, le ministre de

l'Égalité des chances et de la Jeunesse a fait le point sur les mesures prises à l'endroit des jeunes. Notamment, l'Office national de l'Emploi (ONE), le Conseil national de la Jeunesse du Gabon (CNJ), le Fond national d'actions sociales (FNAS). Tout comme, il a évoqué la Zone économique Spéciale de Nkok (ZES) en tant que «*creuset*» de l'industrialisation et la diversification de l'économie gabonaise. Ainsi que le rôle prépondérant de l'Agence

nationale de la promotion des investissements (ANPI) dans l'accompagnement des partenariats publics-privés. «*Le Gabon a célébré cette année la Journée internationale de la Jeunesse autour du thème "Au-delà de la jeunesse, au-delà du handicap" suivi d'un concours de "PITCH" destiné aux jeunes entrepreneurs*», a souligné le membre du gouvernement. L'objectif, a-t-il précisé, étant de mobiliser le génie du leadership jeunesse et l'esprit entrepreneurial, social et so-

lidaire. En présence du président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, le chef de la délégation gabonaise a clos son propos en citant le numéro un gabonais, «*Le progrès auquel aspire la jeunesse africaine, c'est-à-dire nos dirigeants de demain, doit être placé au cœur des gouvernements que nous sommes. Il faut investir dans la jeunesse et dans l'enfance pour que la jeunesse de 2025 reconnaisse l'altruisme des aînés d'aujourd'hui*».

**Assemblée nationale/13e législature**

**Le nombre de femmes légèrement renforcé**

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

**Elles seront près d'une vingtaine, contre quinze lors de la précédente législature. Une réalité qui cadre avec la vision du chef de l'Etat, de réserver un quota de 30% de jeunes et de femmes aux fonctions politico-administratives.**

**LES** premier et deuxième tours des élections législatives ont enregistré au total près de vingt femmes députés titulaires. Soit une légère augmentation par rapport à la législature précédente (15 élues sur 40 candidates). Auxquelles il faut ajouter trois femmes suppléantes ayant siégé du fait de l'entrée de leurs titulaires au gouvernement. Sur les 82 députés élus au premier tour, figuraient 12 femmes. Au second tour, 7 autres femmes sur 13 en ballottage ont remporté leur siège. Certains observateurs de la vie politique gabonaise pourraient expliquer cette "légère" hausse par le retour au scrutin à deux tours. D'autres par un engagement de plus en plus marqué des femmes dans la chose politique. Toujours est-il que cette nouvelle présence féminine au sein de l'Assemblée nationale qui sera mise en place sous peu, cadre avec l'ambition du président de la République. Celle d'ac-



Photo : Aristide Moussavou

**Albertine Maganga Moussavou tout comme...**



Photo : Bandama

**...Denise Mekamne sont des habituées du Palais Léon Mba.**



Photo : OLLOMO/ L'Union

**Angélique Ngoma, une autre habituée de cette arène politique.**



Photo : D.R/ L'Union

**Germaine Ngalibali et...**



Photo : D.R/ L'Union

**... l'indépendante Estelle Ondo, des novices qui font leur entrée à l'Assemblée nationale.**



Photo : Adjai Ntoureume

**L'ancienne maire du 4e arrondissement de Libreville sera à sa première expérience en tant que députée.**

corder un quota de 30% aux femmes dans les fonctions politico-administratives. Une vision qui semble avoir fait recette dans l'esprit des électeurs, si l'on en juge leurs suffrages accordés à ce sexe dit faible sur l'ensemble du territoire national.

On peut également noter que plusieurs nouvelles figures féminines font leur entrée au Palais Léon Mba. C'est le cas, entre autres, de Lucienne Ogouwalanga Aworet (PDG) élue au 2e siège du 4e arrondissement de Libreville ; Germaine Ngalibali (PDG) dans le 2e

siège du 3e arrondissement de la même commune ; Estelle Ondo dans le 1er arrondissement d'Oyem, etc. Elles rejoignent dans l'arène quelques habituées: Albertine Maganga Moussavou (PSD) dans le 3e siège de Ngounié centre ; Françoise Assengone Obame

(PDG) dans le 3e siège du district de Sam, Angélique Ngoma (PDG), au 2e siège de la BasseBanio ; etc. Relevons par ailleurs que, bien que la représentativité féminine au sein de l'Assemblée nationale reste faible par rapport au nombre de sièges qui étaient à pour-

voir (143), il n'en demeure pas moins que les performances des unes et des autres (nouvelles et anciennes) restent à saluer. Il reviendra désormais à ces élues de faire entendre leurs voix dans un hémicycle dominé par la gent masculine.